



61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

Tél : +33 (0)1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr



29, rue du Pont
92200 Neuilly sur seine
France

Tél : +33 (0) 1 41 25 85 85 – Fax : +33 (0) 1 46 37 67 07
www.grantthornton.fr

Ipsos SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

IPSOS SA

Société anonyme

RCS Paris 304 555 634

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de la société Ipsos,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ipsos SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs

aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

(Notes 5.2 et 7.1 de l'annexe des comptes annuels)

Risque identifié

Au 31 décembre 2022, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 1 027 M€. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participation font l'objet d'une évaluation globale à chaque clôture. Lorsque la valeur recouvrable des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Comme indiqué dans la note 5.2 de l'annexe des comptes annuels, la valeur recouvrable des titres de participation est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et la juste valeur :

- La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Les estimations sont faites sur la base de données prévisionnelles provenant de budgets et plans établis par la direction ;
- La juste valeur peut être basée sur la quote-part des capitaux propres de la filiale ou sur des multiples de chiffre d'affaires et de résultat retenus lors de transactions récentes et tenant compte des niveaux d'activité, de la rentabilité passée ou prévisible et des facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

Compte tenu de l'importance significative de la valeur des titres de participation au bilan, de la sensibilité des modèles aux variations de données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et jugements de la direction, nous avons considéré l'évaluation de la valeur recouvrable des titres de participation comme un point clé de notre audit.

Réponses apportées lors de notre audit

Nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance des processus mis en place par la direction pour évaluer la valeur recouvrable des titres de participation et examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation, notamment s'agissant de la détermination des multiples de chiffre d'affaires et de résultat retenus ;
- Apprécier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs recouvrables des titres de participation, en vérifiant, notamment, que l'estimation des valeurs recouvrables des titres de participation déterminée

par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;

- Vérifier, la concordance des données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques par leurs contrôleurs légaux ;
- Tester par sondages l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs retenues par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Ipsos SA par votre assemblée générale du 31 mai 2006 pour le cabinet Grant Thornton et du 24 avril 2017 pour Mazars SA.

Au 31 décembre 2022, le cabinet Grant Thornton était dans la dix-septième année de sa mission sans interruption et Mazars dans la sixième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 11 avril 2023

GRANT THORNTON

Neuilly-sur-Seine, le 11 avril 2023

Isabelle MASSA

Julien MADILE

Solange AÏACHE

Comptes annuels sociaux– Ipsos SA

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

1	Compte de Résultat	3	7.7	Capitaux propres	14
2	Bilan	4	7.8	Provisions pour risques	15
3	Tableau des flux de trésorerie	5	7.9	Emprunts et dettes financières	15
4	Faits marquants de l'exercice	6	7.10	Dettes d'exploitations	16
5	Règles et méthodes comptables	6	7.11	Dettes diverses	16
5.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6	8	Engagements financiers et autres informations	17
5.2	Immobilisations financières	7	8.1	Engagements financiers	17
5.3	Créances	7	8.2	État des produits à recevoir et charges à payer	17
5.4	Engagements de retraite	7	8.3	Informations concernant les entreprises liées	18
5.5	Valeurs mobilières de placement et actions propres	7	8.4	Instruments financiers	18
5.6	Opérations en devise	8	8.5	Effectif moyen	18
6	Notes sur le compte de résultat	8	8.6	Rémunération des dirigeants	19
6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	8	8.7	Événement post-clôture	19
6.2	Résultat exceptionnel	8	8.8	Engagements de retraite	19
6.3	Impôt sur les bénéfices	8	9	Engagements financiers hors bilan	20
7	Notes sur le Bilan	11	9.1	Engagements financiers reçus hors bilan : lignes de crédit reçues et non tirées	20
7.1	Immobilisations financières	11	10	Plans d'attribution gratuite d'actions	20
7.2	Créances	13			
7.3	Valeurs mobilières de placement et actions propres	13			
7.4	Charges constatées d'avance	14			
7.5	Charges à répartir	14			
7.6	Écart de conversion sur créances et dettes étrangères	14			

Comptes annuels sociaux – Ipsos SA

1 Compte de Résultat

Exercice clos le 31 décembre 2022

En milliers d'euros	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Production vendue de services		378	377
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	6.1	378	377
Reprises sur amortissements et provisions transferts de charges		1 426	3 060
Autres produits (Redevances de marques)		50 307	34 326
Produits d'exploitation		52 111	37 763
Autres achats et charges externes		4 861	5 421
Impôts taxes et versements assimilés		423	310
Salaires et traitements		3 909	2 188
Charges sociales		1 098	761
Dotations aux amortissements et provisions		789	2 081
Autres charges		1 943	1 161
Charges d'exploitation		13 024	11 921
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		39 087	25 842
Produits financiers de participation		86 173	140 870
Autres intérêts et produits assimilés		7 880	120
Reprises sur provisions et transferts de charges		11 142	6 251
Différences positives de change		10 510	35 518
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		0	0
Produits financiers		115 704	182 758
Dotations financières aux amortissements et provisions	7.6	16 836	11 142
Intérêts et charges assimilées		16 379	13 698
Différences négatives de change		4 663	633
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		7 802	614
Charges financières		45 680	26 088
RÉSULTAT FINANCIER		70 024	156 670
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		109 111	182 512
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0	25
Reprises sur provisions		0	0
Produits exceptionnels		0	25
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0	0,057
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		0	0
Charges exceptionnelles		0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6.2	0	25
Impôt sur les bénéfices	6.3	4 282	3 151
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		104 829	179 386

2 Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2022

En milliers d'euros	Notes	31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions brevets, marques et droits similaires		-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5.2				
Participations		1 027 192	91	1 027 101	1 396 554
Créances rattachées à des participations		308 242	-	308 242	25 930
Autres immobilisations financières		-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISÉ		1 335 434	91	1 335 343	1 422 485
CRÉANCES	5.3	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés		5 521	425	5 096	1 552
Autres créances		88 005	-	88 005	62 879
DIVERS		-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 512 173)	5.5	1 786	-	1 786	1 468
Disponibilités		131 106	-	131 106	61 144
COMPTES DE RÉGULARISATION		-	-	-	-
Charges constatées d'avance	7.4	15	-	15	10
ACTIF CIRCULANT		226 434	425	226 010	127 055
Charges à répartir sur plusieurs exercices	7.5	929	-	929	1 301
Écart de conversion actif	7.6	16 836	-	16 836	11 142
TOTAL ACTIF		1 579 634	515	1 579 118	1 561 982
Capital social, dont versé : 11 063		11 063	-	11 063	11 109
Primes d'émission, de fusion, d'apport		496 991	-	496 991	509 622
Réserve légale		1 133	-	1 133	1 133
Réserves statutaires ou contractuelles		50	-	50	50
Réserves réglementées	-	-	-	-	-
Autres réserves		4	-	4	4
Report à nouveau		332 229	-	332 229	205 432
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		104 829	-	104 829	179 386
Provisions réglementées		50	-	50	50
CAPITAUX PROPRES	7.7	946 350		946 350	906 785
Provisions pour risques	7.8	17 496	-	17 496	12 125
Provisions pour charges		-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		17 496		17 496	12 125
DETTES FINANCIÈRES	7.9	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		302 410	-	302 410	329 281
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		154 699	-	154 699	150 883
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
DETTES D'EXPLOITATION	7.10	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 407	-	1 407	1 673
Dettes fiscales et sociales		3 729	-	3 729	398
DETTES DIVERSES	7.11	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Autres dettes		149 561	-	149 561	155 640
COMPTES DE RÉGULARISATION		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
DETTES		611 807		611 807	637 876
Ecart de conversion passif	7.6	3 466	-	3 466	5 195

TOTAL PASSIF		1 579 118		1 579 118	1 561 982
---------------------	--	------------------	--	------------------	------------------

3 Tableau des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2022.

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	104 829	179 386
Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie		
Moins-value (plus-value) sur cession d'actifs	-	-
Dotations des charges réparties sur plusieurs exercices	-	-
Variation des autres provisions	4 693	3 430
Variation de la prime de fusion	-	-
Autres éléments	(6 813)	1 538
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	102 710	184 354
Diminution (augmentation) des créances clients	(2 987)	324
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	(288)	(1 295)
Augmentation (diminution) des intérêts courus sur dettes financières	(201)	(52)
Diminution (augmentation) des autres créances et autres dettes	66 963	(71 495)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	63 487	(72 518)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	166 197	111 837
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Acquisition (diminution) de titres de participation	(2 546)	(678)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels	-	-
Produits des cessions de titres de participations	-	-
Diminution (augmentation) des autres immobilisations financières	(12 631)	2 098
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	-	(956)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS	(15 177)	464
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	(46)	-
Diminution (augmentation) des actions propres	95	(131)
Emission d'emprunts à long terme	-	75 501
Remboursement d'emprunts à long terme	(30 000)	(137 182)
Frais d'émission d'emprunts	372	368
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	-	-
Dividendes versés aux actionnaires	(51 066)	(39 820)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	(80 645)	(101 263)
Disponibilités à l'ouverture	61 970	50 933
Variation nette de la trésorerie	70 375	11 037
DISPONIBILITES A LA CLOTURE	132 345	61 970

ANNEXE

Exercice clos le 31 décembre 2022

4 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2022, Ipsos SA a procédé à une réduction de capital de 372 000 000 € chez sa filiale Ipsos Holding Belgium (IHB). La contrepartie de cette réduction s'est matérialisée par la réduction de 100 000 000 € de la dette d'Ipsos SA envers IHB et la création d'un prêt intercompagnie de 272 000 000 € entre Ipsos SA et IHB.

5 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France. Ces règles figurent principalement dans les textes suivants : Code de Commerce, Décret du 23 novembre 1983, Règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables du 5 juin 2014 ainsi que les avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des normes comptables.

Les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017.

Le règlement, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture, est sans impact significatif sur les comptes annuels d'Ipsos SA.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, selon la durée de vie prévue :

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| • logiciels informatiques | 1 à 3 ans |
| • agencements et installations | 10 ans |
| • matériel de bureau et informatique | 1 à 3 ans |
| • mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

5.2 Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les créances rattachées aux participations regroupent les prêts à long ou moyen terme et les avances consolidables destinées à être ultérieurement capitalisées, consentis à des sociétés dans lesquelles l'entreprise possède une participation.

Les titres de participation font l'objet d'une évaluation globale à chaque clôture pour s'assurer que la valeur nette comptable n'excède pas leur « valeur recouvrable », autrement dit la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La juste valeur peut être basée sur la quote-part des capitaux propres de la filiale ou des multiples de chiffre d'affaires et de résultat retenus lors de transactions récentes, tenant compte des niveaux d'activité, de la rentabilité passée ou prévisible et des facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Les estimations sont faites sur la base de données prévisionnelles provenant de budgets et plans établis par la direction. Le taux d'actualisation retenu intègre le taux de rendement attendu par un investisseur et la prime de risque propre à l'activité du Groupe. Le taux de croissance à l'infini retenu dépend des zones géographiques.

Les acquisitions réalisées par le Groupe le sont exclusivement dans le domaine des études. En conséquence, le Groupe acquiert des sociétés de service dont la valeur est estimée non pas en considération des actifs corporels mais en fonction de sa position actuelle et future sur le marché des études tant en termes de propension à générer du bénéfice que de sa faculté à exploiter l'expérience acquise dans ce métier.

La société a retenu l'option de comptabiliser les frais d'acquisition sur les titres de participation à l'actif dans le coût d'entrée de ces titres de participation conformément à l'avis du comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité n° 2007-C du 15 juin 2007.

5.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour créance douteuse est enregistrée au cas par cas, après analyse menée dans le cadre du processus de recouvrement des créances mis en place.

5.4 Engagements de retraite

Après calcul des engagements de retraite selon la méthode rétrospective, il ressort que ceux-ci ne sont pas significatifs. Ils sont présentés en Engagement Hors bilan (cf Note 8.8).

5.5 Valeurs mobilières de placement et actions propres

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision lorsque le cours moyen du dernier mois est inférieur à la valeur d'achat.

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'achat. Une provision est pratiquée lorsque la valeur de fin d'exercice est inférieure à la valeur d'achat.

5.6 Opérations en devise

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances, dettes et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice à l'exception des avances consolidables qui ne sont pas réestimées.

Les gains et pertes latents, qui résultent de la conversion au taux de change de clôture des créances et des dettes, sont inscrits aux postes « écarts de conversion » respectivement au passif et à l'actif du bilan. Ceux constatés sur les disponibilités sont enregistrés au compte de résultat.

Les pertes latentes de change non couvertes font l'objet d'une provision pour risques sauf lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les gains et pertes latents peuvent être considérés comme concourant à une position globale de change.

Par ailleurs, et conformément à l'article 420-6 du Plan Comptable Général, il n'est pas constitué de provision pour perte de change pour les emprunts affectés à l'acquisition de titres de participations de sociétés payés avec la même devise que celle de l'emprunt.

Les instruments financiers SWAP de taux sont évalués à leur valeur de marché. Les plus ou moins-values latentes sont prises en compte dans le résultat de l'exercice (application de la règle du Mark to market).

6 Notes sur le compte de résultat

6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	31/12/2022	31/12/2021
Personnel facturé	277	-	277	277
Frais facturés	101	-	101	100
Total	378	-	378	377

6.2 Résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2022 Ipsos SA n'a pas constaté de résultat exceptionnel.

6.3 Impôt sur les bénéfices

6.3.1 Périmètre d'intégration fiscale

Notre société en vertu d'une adhésion pour 5 exercices, en date du 30 octobre 1997, renouvelée par tacite reconduction, participe au Groupe fiscal organisé ainsi :

- Ipsos SA : société "tête de Groupe"
- Filiales intégrées : Ipsos (France), Popcorn Media, Ipsos Observer, Espaces TV Communication, Synthésio SAS

L'impôt Groupe fiscal Ipsos SA est réparti de la manière suivante :

- Pour les filiales intégrées : elles prennent en charge l'impôt qui aurait été le leur en l'absence d'intégration fiscale,
- Pour la société tête de groupe fiscal : elle prend à sa charge (ou à son profit), la différence entre l'impôt Groupe et la somme des impôts (contribution 3,3% incluse) déterminés par les filiales intégrées fiscalement.

L'impôt Groupe fiscal Ipsos SA au 31/12/2022 s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2022
Impôt dû au titre d'Ipsos Observer	
Impôt dû au titre d'Ipsos France	1 028
Impôt dû au titre de Popcorn	266
Impôt dû au titre d'Espace TV	141
Impôt dû au titre de Synthésio SAS	
Impôt dû au titre de Synovate	
Impôt dû / (à recevoir) au titre d'Ipsos SA	4 282
Impôt Ipsos dû par le Groupe	5 716

6.3.2 Répartition de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	109 111	4 282	104 829
Résultat exceptionnel			
RESULTAT COMPTABLE	109 111	4 282	104 829

6.3.3 Situation fiscale différée et latente

En milliers d'euros	31/12/2022
DETTE FUTURE D'IMPÔT SUR :	
Ecart de conversion actif	4 209
TOTAL ACCROISSEMENTS	4 209
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante):	147
Organic	
Ecart de conversion passif	866
Provision pour perte de change	4 209
TOTAL ALLEGEMENTS	5 223
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	1 014

7 Notes sur le Bilan

7.1 Immobilisations financières

7.1.1 Mouvements de l'exercice 2022

En milliers d'euros	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2022
Participations (1)	1 396 645	2 546	(372 000)		1 027 192
Créances rattachées à des participations	25 930	282 312			308 242
Autres immobilisations financières		-	-		
Valeur Brute	1 422 575	284 859	(372 000)		1 335 434
Provisions sur titres de participations	91	-			91
Provisions sur autres immobilis. Financières					
Amortissement et dépréciation	91				91
Valeur Nette	1 422 485	284 859	(372 000)		1 335 343

(1) Voir 7.1.2.1

7.1.2 Échéancier des créances financières

En milliers d'euros	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	308 242	36 242	272 000
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
Total	308 242	36 242	272 000

7.1.3 Liste des filiales et participations :

Sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Quote-part %	Valeur comptable des titres détenus		Dividendes encaissés sur 2022
			Brute	Nette	
Ipsos France	43 710	100,00%	65 898	65 898	-
Ipsos STAT SA	1 722	53,66%	1 432	1 432	1 844
Ipsos Ocean Indien	50	50,40%	528	528	-
Ipsos Antilles	188	100,00%	917	917	-
Ipsos Strategic Puls SAS	37	100,00%	10 308	10 308	-
Ipsos MORI UK Ltd	1 515	99,90%	5 765	5 765	2 675
Price Search	30	100,00%	3 574	3 574	892
Ipsos Interactive Services Ltd	320	100,00%	10 792	10 792	-
Ipsos EMEA Holding Limited	120	100,00%	308 725	308 725	8 323
Ipsos Limited	1 000	100,00%	1 564	1 564	-
Ipsos GmbH	562	100,00%	28 085	28 085	-
Trend.test GmbH	100	100,00%	67	67	-
Ipsos Srl	2 000	100,00%	27 334	27 334	1 420
Ipsos Iberia, SA	61 937	100,00%	65 221	65 221	1 146
Ipsos Holding Belgium	221 429	100,00%	593 429	221 429	-
IPSOS HUNGARY ZRT	42	100,00%	8 264	8 264	-
APEME	150	25,00%	586	586	-
Ipsos America, Inc.	15 059	100,00%	96 199	96 199	61 238
Ipsos Argentina	1 745	0,00%	-	-	-
Ipsos CCA Inc	2 285	100,00%	3 973	3 973	-
Ipsos, Inc. (Puerto Rico)	22	100,00%	952	952	-
Ipsos TMG SA	-15	49,00%	477	477	-
Ipsos Asia Limited	628	0,00%	-	-	1 974
Ipsos Limited	0	100,00%	0	0	740
Ipsos Asia Ltd	-116	100,00%	54 138	54 138	-
Ipsos Pte Ltd	7 017	100,00%	2 131	2 131	1 054
Ipsos China Limited	2	100,00%	8	8	-
Ipsos Co., Ltd	2 601	100,00%	3 086	3 086	-
PT Ipsos Market Research	191	85,83%	308	308	-
IPSOS SDN BHD	368	99,99%	379	379	700
Ipsos LLC	36	51,00%	58	58	-
Ipsos Pty Ltd	8 163	100,00%	7 022	7 022	-
Ipsos Public Affairs Pty Ltd	161	100,00%	3 513	3 513	-
Apoyo Pérou	753	21,73%	54	54	-
AGB STAT Ipsos SAL	118	30,00%	42	42	-
Ipsos NPD Inc.	4 914	100,00%	4 971	4 971	-
Ipsos Corp.	31 329	100,00%	33 415	33 415	-
Ipsos Napoleon Franco&Cia SAS	4 986	10,86%	1 699	1 699	-
Ipsos Sp. z o. o.	2 004	100,00%	2 386	2 386	1 183
Ipsos AB	19	100,00%	6 026	6 026	-
Ipsos Central Eastern Europe	4	0,00%	3 437	3 437	-
Ipsos Comcon LLC	514	100,00%	3 202	3 202	-
IPSOS s.r.o.	777	79,20%	3 961	3 961	790
Ipsos SA	72	51,70%	65	65	1 983
Ipsos Research Pvt.Ltd	337	100,00%	7 523	7 523	-
Ipsos	624	60,00%	17 215	17 215	-
Ipsos Nigeria Limited	158	80,00%	90	90	-
Ipsos (East Africa) Limited	-7	30,00%	79	79	-
Ipsos-Opinion S.A	24	100,00%	32	32	-
Ipsos Digital S.R.L.	10	100,00%	4 990	4 990	-
Synovate SRO	1	100,00%	1 403	1 403	-
Autres					211
Total			1 394 711	1 023 328	86 173

7.2 Créances

7.2.1 Échéancier des créances

En milliers d'euros	Montant brut	1an au plus	Plus d'un an
Clients douteux ou litigieux			
Fournisseurs avances et acomptes versées	30	30	
Autres créances clients	5 383	5 383	
Clients - facture à établir	108	108	
Personnel et comptes rattachés	16	16	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	407	407	
Groupes et associés	25	25	
Débiteurs divers (1)	87 473	87 473	
Charges constatées d'avance			
Total	93 412	93 412	-

(1) Refacturation de 87M€ aux filiales au titre de la livraison des actions gratuites aux salariés de celles-ci.

7.2.2 Provisions pour dépréciations clients au 31/12/2022

En milliers d'euros	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Provisions pour dépréciations des comptes de clients	1 102	425	(1 102)	425
Total Provisions	1 102			425

7.3 Valeurs mobilières de placement et actions propres

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, le poste valeurs mobilières de placement au bilan se détaille comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Actions Propres	548	642
Valeur mobilière de placement	1 239	826
Total	1 787	1 468

- **Actions propres détenues en direct :**

- Au 31 décembre 2022, Ipsos SA ne détient pas d'actions propres. La valeur de l'action Ipsos au 31 décembre 2022 est de 58.50 euros.

- **Actions propres détenues au travers d'un contrat de tenue de marché :**

- Le 31 décembre 2022, Ipsos SA détient au travers d'un contrat de tenue de marché 9,364 actions propres à 58.50 euros.

7.4 Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
CHARGES D'EXPLOITATION		
CCA divers	-	-
CCA assurance	15	10
Total	15	10

7.5 Charges à répartir

En milliers d'euros	31/12/2021	Augmentations	Amortissements	31/12/2022
Frais d'émission emprunts	1 301	-	372	929
Total	1 301	-	372	929

7.6 Écart de conversion sur créances et dettes étrangères

En milliers d'euros	Actif Perte latente	Provision pour perte de change	Passif Gain latent
Immobilisations financières			
Créances nettes			
Dettes financières	15 201	15 201	3 399
Dettes d'exploitation	1 635	1 635	67
Total	16 836	16 836	3 466

7.7 Capitaux propres

7.7.1 Composition du capital social

En milliers d'euros	Nombre de titres			Valeur nominale
	À la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	44 253 225	-	-	0.25
Exercice d'options de souscription d'actions	-	-	-	-
Diminution de capital	-	-	(183 010)	0.25
Emission d'actions d'apport	-	-	-	-

7.7.2 Capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes	Autres réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2021	11 109	509 622	1 187	205 432	50	179 386	906 785
Autres	-	-	-	-1 522	-	-	-1 522
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Diminution de capital par annulation d'action	-46	-12 631	-	-	-	-	-12 677
Diminution de capital par émission d'action d'apport	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital par levées d'option	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital par incorporation du report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-
Prime de fusion	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-51 066	-	-	-51 066
Affectation du résultat	-	-	-	179 386	-	-179 386	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	104 829	104 829
Solde au 31/12/2022	11 063	496 991	1 187	332 229	50	104 829	946 350

7.8 Provisions pour risques

En milliers d'euros	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Provisions pour pertes de change	11 142	16 836	(11 142)	16 836
Autre provision pour risque	983	660	(983)	660
Total Provisions pour risques et charges	12 125	17 496	(12 125)	17 496

7.9 Emprunts et dettes financières

La prime de remboursement d'emprunt est amortie sur la durée de l'emprunt.

7.9.1 Variation des emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Change	Reclassement	31/12/2022
Autres emprunts obligataires	329 281		(30 383)	3 512	-	302 410
Emprunts et dettes financières	150 883	182		3 633	-	154 699
Emprunts et dettes financières divers	-					-
Total	480 164	182	(30 383)	7 145	0	457 109

7.9.2 Échéancier des emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	Montant brut	1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	302 410	2 410	300 000	
Emprunts et dettes financières	154 699	77 760	15 000	61 939
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Total	457 109	80 170	315 000	61 939

7.10 Dettes d'exploitations

En milliers d'euros	Montant brut	1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 407	1 407		
Personnel et comptes rattachés	391	391		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79	79		
Etat : impôt sur les bénéfices	3 192	3 192		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	24	24		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	43	43		
Total	5 136	5 136	-	-

7.11 Dettes diverses

En milliers d'euros	Montant brut	1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Groupe et associés	61 845	61 845		
Autres dettes	87 716	87 716		
Total	149 561	149 561	-	-

¹ Dont 87.42 millions d'euros correspondant à des actions Ipsos à livrer aux salariés du Groupe Ipsos dans le cadre des plans d'actions gratuites.

8 Engagements financiers et autres informations

8.1 Engagements financiers

Engagements donnés (En milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Lettres de confort / Garanties	79 379	72 155
Engagement de rachat des minoritaires / Actionnaires	41 877	50 809
Total	121 256	122 964

8.2 État des produits à recevoir et charges à payer

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	108	
Clients - Factures à établir	108	
AUTRES CREANCES	-	
Fournisseurs- Avoirs non parvenus	-	
Dividendes à recevoir	-	
Total des produits à recevoir	108	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	2 762	2 962
Intérêts courus sur emprunts	2 762	2 962
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	840	1 181
Factures non parvenues	840	1 181
AUTRES DETTES	-	
Clients – Avoirs à établir	-	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	48	142
Provision pour congés payés	-	74
Provision prime de vacances	15	6
Provision taxe d'apprentissage	18	18
Provision formation continue	9	8
Provision pour charges sur congés payés	-	33
Provision pour charges sur prime de vacances	7	3
Dettes provisionnées	-	1
Etat – Autres charges	-	-
Etat – Provision pour charges sur prime	-	0
AUTRES DETTES	87 417	60 783
Charges à payer (1)	87 417	60 783
Total des charges à payer	91 067	65 068

¹ Dont 87.42 millions d'euros correspondant à des actions Ipsos à livrer aux salariés du Groupe Ipsos dans le cadre des plans d'actions gratuites.

8.3 Informations concernant les entreprises liées

En milliers d'euros	Entreprises liées	Participations (1)	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Participations	-	1 027 101	-
Créances rattachées à des participations	-	308 242	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	1 883	3 076	-
Autres créances	1 571	385	86 072
DETTES			
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22	1	1 384
Autres dettes	1 335	61 769	86 457
CHARGES FINANCIERES			
Dotation provision dépréciation créances rattachées à des participations	-	-	-
Dotation provision dépréciation titres	-	91	-
Dotation et reprise de provision autres créances	-	-	-
Interets des emprunts	-	1 027 101	-
Abandons de creances	-	-	-
PRODUITS FINANCIERS			
Intérêts de la période des comptes courants	-	-	-

(1) Filiales détenues directement par Ipsos SA

8.4 Instruments financiers

Ipsos SA n'a pas d'instrument financier au 31 décembre 2022.

8.5 Effectif moyen

Effectif	Personnel	Personnel à la disposition de l'entreprise
Cadres	2	-
Total	2	-

8.6 Rémunération des dirigeants

En 2022, la rémunération totale et les avantages en nature versés par la société aux dirigeants s'élèvent à 4 382 K€.

8.7 Événement post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

8.8 Engagements de retraite

Les engagements de retraite d'Ipsos SA s'élèvent à 1 941 euros au 31 décembre 2022.

Pour les régimes à prestations définies, les estimations des obligations du Groupe sont calculées, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié pour un maintien au sein du Groupe jusqu'au départ à la retraite, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation de 3.70 %.

31/12/2021	31/12/2022
Cadres et Non Cadres	Cadres et Non Cadres
Départ volontaire : 100%	Départ volontaire : 100%
Âge de départ : 60-67 ans	Âge de départ : 60-67 ans
Taux de charges sociales : 50%	Taux de charges sociales : 50%
Indemnité de fin de carrière : selon convention Syntec départ à la retraite	Indemnité de fin de carrière : selon convention Syntec départ à la retraite
Taux de Turn-Over : spécifique Ipsos selon catégorie (0 après 50 ans)	Taux de Turn-Over : spécifique Ipsos selon catégorie (0 après 50 ans)
Table de mortalité : Insee 2021	Table de mortalité : Insee 2022
Taux de progression des salaires : 1.2%/ an	Taux de progression des salaires : 1.5%/ an
Taux d'actualisation : 0.36% Corporate AA = 10 ans	Taux d'actualisation : 3.70% Corporate AA = 10 ans

9 Engagements financiers hors bilan

9.1 Engagements financiers reçus hors bilan : lignes de crédit reçues et non tirées

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Inférieur à un an	40 000	247 500
Entre 1 et 5 ans	481 000	286 000
Supérieur à 5 ans	-	-
Total	521 000	533 500

10 Plans d'attribution gratuite d'actions

Le Conseil d'administration d'Ipsos SA procède, comme chaque année depuis 2006, à la mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions de la Société au bénéfice de résidents français et internationaux, dirigeants mandataires sociaux et salariés d'Ipsos.

- En février 2022, Ipsos SA a effectué la livraison de 14 716 actions gratuites aux salariés dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites de février 2019. Le prix d'exercice par action était de 21,80 €
- En mai 2022, Ipsos SA a effectué la livraison de 379 603 actions gratuites aux salariés dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites de mai 2019. Le prix d'exercice par action était de 24,75 €

Les caractéristiques des plans d'attribution gratuite d'actions qui restaient en vigueur à l'ouverture de l'exercice sont les suivantes :

Date d'allocation aux bénéficiaires	Nature des actions	Nombre de personnes concernées	Nombre d'actions attribuées initialement	Date d'acquisition	Nombre d'actions en vigueur au 01/01/2022	Accordées au cours de l'exercice	Annulées au cours de l'exercice	Livrées au cours de l'exercice	Nombre d'actions en vigueur au 31/12/2022
27/02/2019	Actions ordinaires	54	44 062	27/02/2022	15 082	-	(366)	(14 716)	-
28/05/2019	Actions ordinaires	1 110	440 127	28/05/2022	393 975	-	(14 282)	(379 693)	-
Sous-Total 2019 Plan		1 164	484 189		409 057	-	(14 648)	(394 409)	-
28/05/2020	Actions ordinaires	1 086	715 075	28/05/2023	670 562	-	(41 215)	-	629 347
Sous-Total 2020 Plan		1 086	715 075		670 562	-	(41 215)	-	629 347
31/03/2021	Actions ordinaires	308	162 062	31/03/2024	155 435	-	(9 458)	-	145 977
27/05/2021	Actions ordinaires	980	431 806	27/05/2024	426 172	-	(26 715)	-	399 457
Sous-Total 2021 Plan		1 288	593 868	-	581 607	-	(36 173)	-	545 434
17/05/2022	Actions ordinaires	1149	443 812	17/05/2025	-	443 812	(2 887)	-	440 925
Sous-Total 2022 Plan		1149	443 812		-	443 812	(2 887)	-	440 925
Total des plans d'attribution gratuite d'actions					1 661 226	443 812	(95 923)	(394 409)	1 615 706